



Rupture conventionnelle et congés payés

Par Joha

Bonjour

Bonjour à tout le monde

J'ai demandé une rupture conventionnelle à mon employeur qui a été accepté sous conditions que je rédige sous leur dictée et signe sur papier libre une autorisation de prendre mes congés restant (environ 27 jours) sur mon solde de tout compte mais je vienne travailler à l'agence pendant le mois de juillet .

La rupture a été signée le 22 juin et également ce papier . Ils n'ont pas voulu me donner une copie de ce papier . Les jours qui ont suivis et depuis début juillet je suis obligée d'être présente au bureau pour travailler et il m'a même donné des missions qui ne font pas parti de mes attributions.

J'ai demandé une rupture conventionnelle car je ne me sentais plus bien au travail je lui en avais fait part déjà à deux reprises et il m'avait dit avec bienveillance (mais à l'oral)qu'il accepterait la rupture si vraiment je ne pouvais plus .

Et puis au dernier moment quand je lui ai dit que la je ne voulais plus continuer et que je souhaite la rupture conventionnelle,il m'impose cette condition car il ne veut pas que ça lui coûte quoique ce soit .

Il m'aurait dit de rester chez moi en CP pas de soucis mais là je n'ai pas eu le choix. si il va jusqu'au bout de son idée et que mon solde de tout compte ne comporte pas mes indemnités congés payés , Est ce que si je conteste ils peuvent se servir du papier que j ai signé contre moi ? Ou bien est ce que j'aurai gain de cause quand même .

Si je vais au prud'hommes est ce que je ne risque pas l'annulation de la rupture en transformation en démission.

Je précise que je garde un maximum de mail prouvant que je travaille et que je suis bien présente a l'agence .

La rupture est signée depuis le 22 juin

La demande d homologation envoyé le 7 juillet et la limite de réponse est le 26 juillet .

Et la fin de contrat est au 31 juillet (un lundi !)

En plus j'étais en télétravail tous les mercredis depuis janvier et là il exige que je sois a l'agence les mercredis qui restent.

Je vous remercie beaucoup pour vos réponses à venir